

# BEAUVAU DE LA SECURITE

# Table ronde n°1 : les relations entre la police, la gendarmerie et la population Le lundi 8 février 2021

> Lien vers la vidéo

#### PROPOS LIMINAIRES DU MINISTRE DE L'INTERIEUR

Le ministre de l'Intérieur a procédé à trois constats préalables :

- Les forces de l'ordre, le ministère, et l'administration doivent se moderniser;
- Le ministère et les forces de l'ordre doivent s'adapter à la société de l'image et comprendre comment communiquer sur leurs résultats, et moderniser les outils législatifs à leur disposition;
- Les relations avec les forces de l'ordre ont généralement lieu en situation d'urgence et dans les moments difficiles.

Le ministre de l'Intérieur distingue deux types de population avec lesquelles il est nécessaire d'améliorer la communication :

- Une partie de la société qui a un rapport distanciel avec les forces de l'ordre, qui interviennent rarement auprès d'elles ;
- Une petite partie de la société qui côtoie souvent les forces de l'ordre dans des endroits où les difficultés se concentrent.

Le ministre de l'Intérieur a formulé trois questionnements articulant les débats sur le sujet :

- Comment améliorer son administration?
- Comment améliorer sa communication ?
- Comment améliorer son rapport avec les populations « qui subissent l'urgence sociale » ?

# **ETAT DES LIEUX**

L'IFOP a mené plusieurs enquêtes sur la perception des citoyens vis-à-vis de la police.

On observe des **fluctuations d'opinion lors d'affaires médiatiques** comme l'affaire ZECLER de décembre dernier, mais **sur le long terme la sympathie envers les policiers est plutôt stable**.

- 1. A la question « est-ce que l'institution policière remplit bien ses missions ? » :
  - 79% des français considèrent que la mission est remplie en matière de lutte contre le terrorisme ;

- 74% des français sont satisfaits en termes de maintien de l'ordre au quotidien;
- 58% des français sont satisfaits lors de manifestations.

De manière générale, 6 français sur 10 accordent leur confiance à la police.

- 55% des français sont satisfaits de la lutte contre la délinquance et la criminalité;
- 27% de la population éprouve de l'inquiétude ou de l'hostilité vis à vis de l'institution policière :
  - Cette appréciation varie **en fonction de l'âge** : 38% des personnes faisant preuve d'inquiétude et d'hostilité vis-à-vis de la police ont en dessous de 35 ans.
  - Elle varie également en fonction de la politisation du rapport à l'institution policière: 47% des sympathisants LFI sont dans l'inquiétude ou l'hostilité vis-à-vis de l'institution, 15% dans l'électorat LREM, et 8% dans l'électorat LR.
- 2. A la question « les accusations portées concernant les violences dans les rangs de police sontelles ou non une réalité, ou plutôt des phénomènes marginaux ou inexistants ? » :
  - 42% des français pensent que ce sont des évènements marginaux ;
  - 42% pensent que ce sont des pratiques structurelles.
- 3. A la question « les accusations portées concernant le racisme dans les rangs de la police sontelles ou non une réalité, ou plutôt des phénomènes marginaux ou inexistants ? » :
  - 39% pensent que cela reflète une certaine réalité;
  - 43% considèrent que ce sont des phénomènes marginaux et inexistants.

De manière générale, le crédit porté à la police est plutôt positif, un travail est néanmoins à effectuer en termes de communication sur certaines pratiques de la police qui alimentent un bloc défiant, qui représente près de 10 millions de français, et qui vient en conséquence perturber le rapport avec les citoyens.

#### LES AXES D'AMELIORATION PROPOSES PAR LES PARTICIPANTS

## Concentrer les efforts de communication auprès des populations les plus réticentes

- Le Syndicat des Commissaires de la Police Nationale (SCPN) décrit trois sentiments envers les forces de l'ordre observés parmi la population :
  - un sentiment d'insécurité;
  - un sentiment d'impunité;
  - un sentiment d'injustice, nouveau et inquiétant, « parmi les citoyens qui considèrent qu'ils peuvent se révolter car les forces de l'ordre viennent les sanctionner sur le spectre bas de la délinquance et ils considèrent que les forces de l'ordre ne gèrent pas suffisamment le spectre haut ».

Il estime qu'il y a une forme de **rejet de toute forme d'autorité**, voire un rejet de toute forme de services aujourd'hui chez certains français, et que l'on ne voit pas assez les policiers sur le terrain

- en action pour rassurer, mais plutôt majoritairement à des fins de répression. Il y a un manque de communication qui doit être amélioré.
- Pour le Syndicat de la police nationale (SPN), tout comme il faut mettre en avant et médiatiser les bonnes pratiques, il faut également punir « ceux qui déshonorent la profession » et le faire savoir.
- Le député lan BOUCARD (LR, Belfort) s'accorde sur ce point. Ce dernier ajoute également qu'il faut « mener la bataille des réseaux sociaux », communiquer dessus, et faire connaître le métier des forces de l'ordre.
- Pour le Syndicat indépendant des commissaires de police (SICP), il faut que, lors de réunions police/population, les magistrats viennent expliquer les décisions qui découlent des interpellations, sur les GAV et les déferrements auprès de l'autorité judiciaire, afin d'améliorer la communication avec les citoyens. Il propose également de recourir à des agences de communication pour aider l'institution dans sa démarche d'information de la population sur le quotidien des forces de l'ordre, et accentuer la valorisation de leurs actions positives.
- L'Unité SGP Police, estime qu'il faut donner aux citoyens la possibilité de donner leur avis et montrer leur satisfaction vis-à-vis du travail des agents, et mettre en avant les bonnes actions.
- Nathalie KOENDERS (SOC), première adjointe au maire de Dijon, souligne qu'il est important d'inclure les élus à la stratégie de communication nationale, et intégrer la police municipale en expliquant la répartition des rôles et les missions de chacun (police, gendarmerie, police municipale).
- Le ministre de l'Intérieur juge également qu'un travail doit être fait à destination des personnes les plus hostiles. Néanmoins, il rappelle que l'état actuel de la loi interdit au ministre, ainsi qu'à la police et la gendarmerie, de communiquer sur les procédures en cours, et qu'il revient au procureur de la République de communiquer.
- La ministre déléguée auprès du ministre de l'Intérieur, chargée de la Citoyenneté, propose de mettre en valeur ce qui est bien fait par le biais d'« incarnations » et de « belles histoires ».

## Adapter la communication à la jeunesse

- Le député Ian BOUCARD (LR, Belfort) pointe l'usage du **tutoiement envers les jeunes**, qu'il trouve **problématique**.
- Jean-Pierre BOUQUET (SOC), maire de Vitry-le-François, propose de former les jeunes, et plus largement mener des actions sur le long terme au niveau de l'éducation et de la civilité. Il propose également de mettre en place des stages auprès des forces de l'ordre afin de faire découvrir aux jeunes leur métier.
- Nathalie KOENDERS (SOC), première adjointe au maire de Dijon, souligne que la communication doit être accompagnée d'un volet pédagogique auprès de la jeunesse avec des visites de forces

de l'ordre dans les établissements scolaires, toujours dans l'objectif d'expliquer leur métier, ou les éduquer sur le sujet sans négliger les cours d'éducation civique.

- Renforcer la proximité avec la population par davantage de présence sur la voie publique
- Le Syndicat de la police nationale (SPN) souhaite accroître la présence des forces de l'ordre sur le terrain, avec notamment des personnes gradées, qui ont de l'expérience. Il ajoute également qu'il est important de réinstaurer un dialogue avec les élus locaux, et que la vidéosurveillance est utile pour intervenir en amont.
- Pour le député Jean-Michel FAUVERGUE (LREM, Seine-et-Marne), il y a un manque de contact avec la population et déplore une police principalement d'intervention. Il juge qu'il faut accepter moins de résultats chiffrés au profit de plus d'investissement auprès des citoyens.
- Pour le Syndicat des Personnels Administratifs, Techniques, Scientifiques et Infirmiers (SNAPATSI), plus de présence sur le terrain nécessite moins de taches indues. Il propose la substitution des gendarmes et des policiers par des personnels de soutien afin de gérer toutes ces taches et dégager davantage de temps aux agents opérationnels sur le terrain.
- Le Syndicat indépendant des commissaires de police (SICP) estime qu'il faut **prioriser les plaintes** qui sont déposées et les actions qui sont menées, au regard de la hiérarchisation de l'urgence.
- Le Conseil de la fonction militaire de la gendarmerie (CFMG) pense qu'il faut « déparasiter » les agents opérationnels en développant notamment les Maison de confiance et de protection de la famille (MCPF), les dispositifs de gestion d'évènements et les intervenants sociaux. Il estime également que la priorisation par l'urgence n'est pas la solution car la gestion de « petites affaires » peut désamorcer certaines situations qui pourraient dégénérer.
- L'Alliance police nationale souhaite également davantage de présence sur la voie publique.
- Le ministre de l'Intérieur est en faveur de davantage de présence des forces de l'ordre sur le terrain mais soulève plusieurs problématiques :
  - le manque d'effectifs ;
  - le nombre de taches indues (moins de procédures, prioriser...);
  - des taux horaires incompatibles ;
  - le manque d'encadrement sur le terrain.

Sur le sujet de la **substitution**, le ministre de l'Intérieur y est favorable mais **émet tout de même des réserves**. Selon lui, il faut d'abord réfléchir au placement des personnes ne pouvant plus être sur le terrain (pour des raisons psychologiques ou physiques). Enfin, il estime qu'il faut être **plus souple dans l'organisation des commissariats et gendarmeries**, et *« peut être »* accepter une certaine spécialisation par bureau (ex : violences intrafamiliales, trafic de drogues...).

## Renforcer les audits afin d'améliorer l'accueil des gendarmeries et commissariats

- L'Unité SGP Police s'est exprimée **en faveur des audits des accueils** des commissariats et en gendarmerie.
- Le député lan BOURCARD (LR, Belfort) estime également que l'accueil doit être amélioré afin d'en faire un « sanctuaire ».
- Le Syndicat des Personnels Administratifs, Techniques, Scientifiques et Infirmiers (SNAPATSI) déplore le manque de formation des agents à l'accueil et estime qu'il doit être davantage valorisé.
- Plusieurs intervenants ont souligné le problème de la réponse pénale, comme le Syndicat des Commissaires de la Police Nationale (SCPN). Pour le Syndicat des Cadres de la Sécurité Intérieure (SCSI), il faut simplifier cette procédure pénale qu'ils jugent trop lourde, et ainsi permettre aux enquêteurs de pouvoir se consacrer à l'accueil des victimes. Le député Jean-Michel FAUVERGUE (LREM, Seine-et-Marne) ajoute qu'il y a un problème de continuum entre policiers, gendarmes, et ministère de la Justice, et qu'il faudrait une réponse pénale immédiate adaptée, qu'il n'estime pas encore assez ferme.
- Le Syndicat des Cadres de la Sécurité Intérieure (SCSI) ajoute qu'il est important de **remettre en place des indicateurs de qualité et pas seulement de performance**, ce qui permettrait d'améliorer l'accueil et le lien avec la population.
- La ministre déléguée auprès du ministre de l'Intérieur, chargée de la Citoyenneté, rappelle qu'un audit des commissariats et des gendarmeries a été organisé récemment et juge que ce sont des démarches nécessaires car elles renforcent la transparence et permettent d'identifier les points d'amélioration. Elle souligne également que le rôle des intervenants sociaux est fondamental car le rôle des forces de l'ordre est de prendre la plainte, et non pas de s'occuper de la prise en charge psychologique ou la relation avec les associations par exemple.
- Pour le ministre de l'Intérieur aussi l'accueil est important. Il estime que les agents doivent être formés. En effet, toute mauvaise expérience d'un citoyen donne une mauvaise image de la profession.

## **Mener des actions en lien avec les associations**

• Pour Bruno POMART, le président de l'association Raid Aventure, le **renforcement du lien population/police passe par le monde associatif**, notamment dans les quartiers de politique de la ville. Ainsi, il propose de cerner et recenser les associations afin de travailler sur ce sujet, et **inclure la société civile dans la réflexion**.

## Des avis partagés sur le rôle de la police municipale

- Jean-Pierre BOUQUET (SOC), maire de Vitry-le-François, estime qu'il faut assurer une certaine stabilité dans les politiques publiques menées à l'égard des polices municipales afin d'établir un lien de proximité.
- Le député Jean-Michel FAUVERGUE (LREM, Seine-et-Marne) est **opposé à l'octroi de compétences judiciaires aux polices municipales**, qui, si elles devaient en bénéficier, ne devraient pouvoir s'appliquer au pouvoir d'enquête.
- Le maire de Saint-Raphaël, Frédéric MASQUELIER (DVD), est également contre. Selon lui, la police municipale a un rôle central et doit rester aux mains du maire, et non du procureur de la République, garantissant ainsi une certaine proximité (embauche de jeunes locaux, responsabilité directe de l'image, plus de réactivité). Pour lui, il ne faudrait pas que la police municipale sorte de ce rôle de proximité pour « devenir le supplétif » de ce que la police nationale ne peut plus faire aujourd'hui.
- Le ministre de l'Intérieur se dit *« plutôt »* en faveur du renforcement des compétences de la police municipale. Il rappelle également que sur ce point l'article 1<sup>er</sup> de la PPL sécurité globale laisse le choix aux maires en la matière.

## L'extension de la réserve opérationnelle

- Le Syndicat des Cadres de la Sécurité Intérieure (SCSI) est en faveur de la création d'une réserve citoyenne pour la police, déjà existante dans la gendarmerie. Cela permettrait d'ouvrir la police nationale à la jeunesse et à la société et ainsi améliorer son image.
- Selon le Conseil de la fonction militaire de la gendarmerie (CFMG), les gendarmes et policiers volontaires permettent également de véhiculer l'image positive et incitative du métier auprès de leurs proches, et permet à certains jeunes « d'embrasser la profession ».
- Le député Jean-Michel FAUVERGUE (LREM, Seine-et-Marne) souhaite également augmenter les effectifs de la réserve de la police nationale.
- L'Unité SGP Police précise que ces réservistes recrutés devraient être concentrés sur la proximité, tout comme le Conseil de la fonction militaire de la gendarmerie (CFMG) qui estime qu'il serait intéressant de les employer dans leur bassin de vie, auprès des maires, sous couvert d'une convention avec les communes.
- Pour le ministre de l'Intérieur il faut **donner du sens à l'engagement pour attirer les citoyens** au sein de la réserve.